

Indicateurs

Forêt domaniale

1.1 Aménagements des forêts domaniales

1.2A Reconstitution des peuplements en forêt domaniale

1.2B Reconstitution du réseau routier forestier

1.3A Conduite des peuplements par unité de surface en forêt domaniale

1.3B Conduite des peuplements suivis par pieds d'arbres en forêt domaniale

1.3C Travaux d'entretien des routes revêtues et empierrées

1.4 Offre de bois

2.1 Progression de la démarche qualité

2.2 Progression de la surface écocertifiée

3.1 Efficacité de la gestion domaniale

3.2 Développement des ventes de bois issus de forêts domaniales par contrats

NB : les numéros correspondent aux paragraphes du texte auxquels se rapportent les indicateurs

FICHE INDICATEUR
Aménagements des forêts domaniales

Référence : 1.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Doter les forêts domaniales d'un aménagement révisé pour 120.000 ha en moyenne par an sur la période 2001-2006</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Surfaces de forêts domaniales aménagées dans l'année.</p>
3	<p><u>Mode de calcul : Moyenne annuelle sur les années</u></p> <p style="text-align: center;">2001, 2001+2002, 2001+2002+2003 puis 2001 à 2004, 2001 à 2005, 2001 à 2006</p> <p>de façon à isoler le surcoût d'activité lié aux tempêtes et de prendre en compte les aménagements des grands massifs dont la rédaction s'étale sur deux ou trois ans.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Suivi des surfaces correspondant aux aménagements reçus à la Direction Technique pour approbation du 16 janvier (n) au 15 janvier (n+1).</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>La surface de référence So, correspondant à une activité aménagement normale, sera la moyenne triennale des années 1997,1998 et 1999.</p>

FICHE INDICATEUR

Reconstitution des peuplements en forêt domaniale

Référence : 1.2.A

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Reconstituer les forêts détruites par les tempêtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser 56.200 ha d'ici 10 ans - avoir engagé la reconstitution d'au moins 80% de cette surface soit 44.000 ha d'ici 2006. - donner la priorité à la régénération naturelle.
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Surface annuelle cumulée dont la reconstitution est engagée (hectares). On distinguera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la surface reconstituée par régénération naturelle, - celle reconstituée par régénération artificielle.
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Les surfaces à prendre en compte une année donnée sont celles qui entrent dans l'un des itinéraires techniques prévus par les arrêtés régionaux (régénération naturelle ou plantation). Les surfaces n'ayant fait l'objet que d'un nettoyage de terrain en sont exclues, sauf celles sur lesquelles aucune autre intervention n'est prévue et qui peuvent donc être considérées comme reconstituées.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Comptes-rendus annuels des travaux de reconstitution dans les forêts domaniales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>L'indicateur permettra d'apprécier à la fois le taux global de reconstitution par rapport à la superficie domaniale totale à reconstituer (55 000 ha), et la part de l'année écoulée dans cet effort de reconstitution par comparaison avec l'année précédente.</p>

INDICATEUR

Remise en état du réseau routier forestier

Référence : 1.2.B

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Remettre en état, selon les normes opérationnelles, le réseau routier affecté par les conséquences des tempêtes, soit 3.300 km de routes, revêtues ou empierrées, d'ici 2006.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Longueur annuelle cumulée des routes forestières <u>revêtues et empierrées</u> remises en état (km).</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Les longueurs à prendre en compte une année donnée sont celles dont la réfection a été achevée en cours d'année.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Comptes-rendus annuels des travaux de reconstitution dans les forêts domaniales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>L'indicateur permettra d'apprécier à la fois le taux global de remise en état du réseau routier revêtu et empierré par rapport à la longueur totale à réparer (3 300 km), et la part de l'année écoulée dans cet effort de réfection par comparaison avec l'année précédente.</p>

INDICATEUR

Conduite des peuplements suivis par unité de surface en forêt domaniale

Référence : 1.3.A

1	<p><u>Objectif fixé :</u></p> <p>Assurer le renouvellement des peuplements dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle et durable.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Surfaces dont la régénération a été engagée l'année considérée (hectares).</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Les surfaces à prendre en compte sont d'une part les surfaces plantées l'année considérée, d'autre part les surfaces où les semis naturels ont franchi le seuil de hauteur de 30 cm l'année considérée et où les plants installés dépassent la hauteur de trois mètres.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Enquête annuelle auprès des directions régionales jusqu'en 2003. A partir de 2004 : base de données "Jeunes peuplements", qui fournira alors également le total des surfaces où les peuplements ont franchi le seuil de hauteur de 3 m, l'année considérée.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>A titre de référence indicative, on pourra rapprocher, à partir de 2004, ce flux annuel avec la surface à régénérer annuellement prévue à la programmation quinquennale en 1999 en cohérence avec les aménagements. A partir de 2004, l'indicateur sera rapproché des prévisions figurant aux aménagements révisés.</p>

FICHE INDICATEUR

Conduite des peuplements suivis par pieds d'arbres en forêt domaniale

Référence : 1.3.B

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Assurer le renouvellement des peuplements dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle et durable en précisant les limites admissibles de surface terrière.</p> <p>Compléter, d'ici là les directives locales d'aménagements ou les guides de sylviculture par des directives préconisant des intervalles de valeur de la surface terrière selon les peuplements et stations.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Directive nationale établie par la Direction Technique - Documents régionaux techniques complétés
3	<p><u>Mode de calcul</u></p>
4	<p><u>Sources des données</u></p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Le mode opératoire sera inclus dans les procédures de certification et les audits vérifieront l'application de la consigne : contrôle avant martelage et consignation de la surface terrière mesurée dans le sommier de la forêt.</p>

FICHE INDICATEUR

Travaux d'entretien des routes revêtues et empierrées

Référence : 1.3.C

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Assurer la qualité du patrimoine du propriétaire constitué par le réseau des routes forestières revêtues et empierrées en forêts domaniales.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Montant des travaux annuels d'entretien sur les routes revêtues et empierrées (en M€).</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Somme des montants des différentes tâches d'entretien réalisées l'année considérée.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Compte-rendu des travaux d'entretien en forêts domaniales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>L'indicateur sera comparé au niveau de référence : montant nécessaire au maintien en bon état du réseau considéré, évalué, comme indiqué à l'annexe jointe, à 8,4 M€par an, en moyenne.</p>

FICHE INDICATEUR

Offre de bois

Référence : 1.4

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Mettre en vente un volume de bois d'œuvre et de bois d'industrie conforme aux prévisions revues après la tempête de 1999 pour la période du contrat.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Volumes offerts de bois d'œuvre (détaillés par essences principales) et de bois d'industrie, en distinguant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - invendus de l'année précédente, - bois frais offerts.
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Elaboration à partir des prévisions établies par les directions régionales.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Direction Technique : suivi des volumes offerts.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>La valeur initiale de l'indicateur est la moyenne sur les trois années 1997-1998-1999 des volumes bois d'œuvre et bois d'industrie offerts en forêts domaniales.</p> <p>L'indicateur sera comparé aux prévisions d'offres figurant au contrat Etat/ONF.</p>

FICHE INDICATEUR
Progression de la démarche qualité

Référence : 2.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Mener à bien la démarche qualité dans l'ensemble de l'Etablissement d'ici 2004.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Nombre de sites certifiés ISO9001 (site = département ou région ; au total, environ 45 sites prévus).</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Cumul annuel des sites certifiés.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>DGA-QC : nombre de sites concernés par le certificat délivré par l'organisme certificateur.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Devrait être égal à 0 en 2001, 15 en 2002, 40 en 2003, 45 en 2004.</p>

FICHE INDICATEUR
Progression de la surface forestière écocertifiée

Référence : 2.2.

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Faire écocertifier les forêts domaniales gérées par l'Office National des Forêts, aux côtés des autres forêts françaises.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Nombre d'hectares de forêts domaniales écocertifiées.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Cumul annuel des surfaces écocertifiées.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>PEFC-France, entités régionales PEFC, DGA-QC : liste des régions ou groupes écocertifiés.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Le processus de certification se développe au niveau régional aux côtés des autres acteurs de la filière bois. L'Office National des Forêts ne décide pas seul de la vitesse de progression vers cet objectif. Les perspectives à cinq ans sont encore incertaines.</p>

FICHE INDICATEUR
Efficacité de la gestion domaniale

Référence : 3.1

1	<p><u>Objectif fixé</u> Améliorer l'efficacité de la gestion en forêt domaniale.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u> Indice global de productivité, par référence à l'exercice 1999.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>La <u>production</u> est évaluée séparément par groupes de prestations, à partir des unités d'œuvre ci-après :</p> <p>Gestion forestière courante : surface gérée en métropole Récolte : volume vendu Travaux</p>

FICHE INDICATEUR

Développement des ventes de bois issus de forêts domaniales par contrats

Référence : 3.2

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Porter les volumes vendus par la voie contractuelle, à 30 % du volume domanial de qualité courante offert à la fin 2006.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Proportion des ventes de bois domaniaux commercialisés par la voie contractuelle.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Volume vendu par le biais de contrats à livraison échelonnée.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Compte-rendu des ventes établis par les directions régionales pour les forêts domaniales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>La contractualisation de lots concerne des bois de qualité standard : bois d'industrie, bois d'œuvre résineux qui sont les principales essences concernées ainsi que, pour les feuillus, le hêtre qui présente l'homogénéité la plus forte.</p>

Indicateurs
Forêt communale

- 1.1 Aménagement des forêts communales ou assimilées**
- 1.2 Reconstitution des peuplements en forêt communale**
- 1.3A Suivi de l'offre de bois en forêt communale**
- 1.3B Développement des ventes de bois issus des forêts communales par contrats**
- 2.1 Progression de la démarche qualité**
- 2.2 Surface forestière écocertifiée**
- 3.1 Efficacité de la gestion communale**
- 3.3 Activités conventionnelles en forêt communale**

FICHE INDICATEUR

Aménagement des forêts communales ou assimilées

Référence : 1.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Réviser les aménagements forestiers des forêts communales ou assimilées dotées d'un aménagement et poursuivre le programme d'aménagement.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Surface de forêts aménagées annuellement.</p>
3	<p><u>Mode de calcul : Moyenne annuelle sur les années</u></p> <p>2001, 2001+2002, 2001+2002+2003</p> <p>puis</p> <p>2001 à 2004, 2001 à 2005, 2001 à 2006</p> <p>de façon notamment à prendre en compte les aménagements des grandes forêts dont la rédaction s'étale sur plus d'un an.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Compte-rendu annuel d'activité des régions.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>La surface de référence sera la moyenne triennale des surfaces aménagées 1997-1998-1999.</p> <p>L'Office propose aux collectivités l'aménagement ou la révision d'aménagement de leur forêt. Cette proposition peut être suivie ou pas. L'approbation des aménagements communaux intervient à la diligence des Préfets et des retards de consultations interviennent fréquemment.</p>

FICHE INDICATEUR

Reconstitution des peuplements en forêt communale

Référence : 1.2

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Programmer la reconstitution des forêts communales détruites par les tempêtes. En assurer le suivi et rendre compte de sa mise en œuvre. Donner la priorité à la régénération naturelle.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Surface annuelle cumulée (en hectares).dont la reconstitution est engagée</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Les surfaces à prendre en compte une année donnée sont celles qui entrent dans l'un des itinéraires techniques prévus par les arrêtés régionaux (régénération naturelle ou plantation). Les surfaces n'ayant fait l'objet que d'un nettoyage de terrain en sont exclues, sauf celles sur lesquelles aucune autre intervention n'est prévue et qui peuvent donc être considérées comme reconstituées.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Compte-rendu annuel des travaux de reconstitution dans les forêts communales établi par les directions régionales..</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>L'indicateur permettra d'apprécier, bien que l'Office National des Forêts ne soit qu'instance de proposition, à la fois le taux global de reconstitution par rapport à la superficie communale totale à reconstituer (73.800 ha), et la part de l'année écoulée dans cet effort de reconstitution par comparaison avec l'année précédente.</p>

FICHE INDICATEUR
Suivi de l'offre de bois en forêt communale

Référence : 1.3A

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Conseiller les collectivités propriétaires de forêt pour la commercialisation de leurs récoltes. Suivre la mise en vente du bois d'œuvre et du bois d'industrie après la tempête de 1999 pour la période du contrat de plan, selon les décisions arrêtées.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Volumes de bois offerts : œuvre (détaillés par essences principales) et industrie, en distinguant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - invendus de l'année précédente, - bois frais offert.
3	<p><u>Mode de calcul</u></p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Suivi annuel par les directions régionales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Les volumes servant d'indicateur sont suivis chaque année, par l'Office, selon les décisions arrêtées par les collectivités territoriales, sur sa proposition.</p> <p>La valeur initiale de l'indicateur est la moyenne, sur les trois années 1997-1998-1999, des volumes bois d'œuvre et bois d'industrie vendus en forêt communale.</p>

FICHE INDICATEUR
Développement des ventes de bois issus des forêts communales par contrats

Référence : 1.3B

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Proposer aux communes la modernisation des procédures de commercialisation.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Proportion des ventes de bois communaux commercialisés par la voie contractuelle.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Volume vendu par le biais de contrats à livraison échelonnée.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Comptes-rendus annuels établis par les directions régionales pour les forêts communales.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>La contractualisation de lots concerne des bois de qualité standard : bois d'industrie, bois d'œuvre résineux qui sont les principales essences concernées ainsi que, pour les feuillus, le hêtre qui présente l'homogénéité la plus forte.</p> <p>Cette orientation en forêt communale doit au préalable donner lieu à concertation avec les collectivités. De la sorte, il n'est pas possible de fixer un objectif, mais de suivre l'évolution envisagée.</p>

FICHE INDICATEUR
Progression de la démarche qualité

Référence : 2.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Mener à bien la démarche qualité dans l'ensemble de l'Etablissement d'ici 2004.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Nombre de sites certifiés ISO9001 (site = département ou région ; au total, environ 45 sites prévus).</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Cumul annuel des sites certifiés.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>DGA-QC : nombre de sites concernés par le certificat délivré par l'organisme certificateur.</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Devrait être égal à 0 en 2001, 15 en 2002, 40 en 2003, 45 en 2004.</p>

FICHE INDICATEUR
Surface forestière écocertifiée

Référence : 2.2.

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Faire écocertifier les forêts des collectivités gérées par l'Office National des Forêts, aux côtés des autres forêts françaises.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Nombre d'hectares de forêts gérées par l'Office National des Forêts préparées et présentées à l'écocertification.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Cumul annuel des surfaces écocertifiées.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>PEFC-France, entités régionales PEFC, DGA-QC : liste des régions ou groupes écocertifiés ; liste des propriétaires dont les forêts ne sont pas concernées par l'écocertification (l'ayant refusé ou étant exclus).</p>
5	<p><u>Observations</u></p> <p>Le processus de certification se développe au niveau régional aux côtés des autres acteurs de la filière bois. L'Office National des Forêts ne décide pas seul de la vitesse de progression vers cet objectif. Les perspectives à cinq ans sont encore incertaines.</p> <p>L'écocertification d'une forêt communale nécessite un engagement spécifique et volontaire du propriétaire que l'Office National des Forêts ne peut que lui suggérer. Si le propriétaire ne suit pas la proposition du gestionnaire, sa forêt ne sera pas écocertifiée.</p>

FICHE INDICATEUR
Efficacité de la gestion communale

Référence : 3.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Améliorer l'efficacité de la gestion en forêt communale.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Indice global de productivité, par référence à l'exercice 1999.</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>La <u>production</u> est évaluée séparément par groupes de prestations, à partir des unités d'œuvre ci-après :</p> <p>Gestion forestière courante : surface gérée en métropole Récolte : volume vendu Travaux : volume de travaux mis en œuvre ; cette approche permet de mesurer la productivité de l'encadrement par les personnels fonctionnaires Exploitation forestière : volume vendu façonné Aménagement : surface aménagée, pondérée pour tenir compte de la diversité des tâches consécutives à la tempête (*), lissée sur 3 ans Missions d'intérêt général rattachées : surface gérée</p> <p>Pour chaque groupe de prestations, l'<u>indice de production</u>, une année donnée, est le rapport entre la production de l'année et celle de l'année de référence.</p> <p>Ces indices sont combinés entre eux, en pondérant chacun d'eux par le temps consacré pendant l'activité à l'année de référence (1999).</p> <p>L'indice de <u>productivité</u> en forêt communale est le rapport entre l'indice de production et le temps consacré à la forêt communale en année n, rapporté à ce même temps à l'année de référence.</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Surface gérée : directions territoriales Volume vendu : directions régionales Travaux : comptes-rendus des régions Aménagement : directions régionales</p> <p>Temps passé : Dépenses de personnel fonctionnaire constatées en comptabilité analytique pour la forêt communale et par prestations, exprimées en ETP.</p>
5	<p><u>Observations</u></p>

FICHE INDICATEUR
Activités conventionnelles en forêt communale

Référence : 3.3

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Equilibrer les activités relatives aux travaux patrimoniaux en forêt communale à l'horizon 2006.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Marge nette des travaux patrimoniaux.</p> <p>Ventilée selon le mode d'intervention (maîtrise d'œuvre, OET)</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Chiffre d'affaires - charges directes de production +Variation de stocks - coûts complets des prestations de travaux patrimoniaux (hors exploitation)</p> <p>. Métropole seule</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>- Comptabilité analytique - Relevés de chantiers pour stocks</p>
5	<p><u>Observations</u></p>

Indicateurs

Les activités contractuelles nationales et internationales

1.1 Activités contractuelles en France

Structurer l'offre

1.3 Activités contractuelles en France

Améliorer la rentabilité

2.3 Développer et rentabiliser les activités à l'international

FICHE INDICATEUR

Activités contractuelles en France
Structurer l'offre

Référence : 1.1

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Enrichir et structurer l'offre de prestations</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>. Nombre de guides marketing nationaux réalisés par an</p> <p>. chiffre d'affaires par grande gamme de produits</p>
3	<p><u>Mode de calcul.</u></p> <p>. Comptage ; consolidation des chiffres d'affaires des Régions et de la DG, hors ventes internes</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Direction du Marketing et du Développement</p>
5	<p><u>Observations</u></p>

FICHE INDICATEUR

Activités contractuelles en France

Améliorer la rentabilité

Référence : 1.3

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Améliorer la rentabilité des activités, de façon à atteindre un résultat au moins équilibré à l'horizon 2002.</p> <p>Développer les activités</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Chiffre d'affaires annuel</p> <p>Marge nette annuelle avant impôt</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Cumul annuel des chiffres d'affaires contractuels hors conventions avec les collectivités propriétaires et hors grandes conventions nationales avec l'Etat (RTM, FSIRAN , DFCI, APFM)</p> <p>Cumul annuel des marges nettes contractuelles avant impôts hors conventions avec les collectivités propriétaires et hors grandes conventions nationales avec l'Etat (RTM, FSIRAN,DFCI, APFM)</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Comptes de résultat annuels</p> <p>Comptabilités analytiques annuelles</p>
5	<p><u>Observations</u></p>

FICHE INDICATEUR

Développer et rentabiliser les activités à l'international

Référence : 2.3

1	<p><u>Objectif fixé</u></p> <p>Améliorer la rentabilité des activités internationales, de façon à dégager une marge nette avant impôt positive.</p> <p>Développer les activités internationales.</p>
2	<p><u>Nature de l'indicateur</u></p> <p>Chiffre d'affaires annuel consolidé</p> <p>Résultat annuel consolidé avant impôt</p>
3	<p><u>Mode de calcul</u></p> <p>Consolidation annuelle des chiffres d'affaires d'ONFI et de ses filiales ainsi que de l'ONF, pour les activités restant de sa compétence (neutralisation des prestations internes)</p> <p>Consolidation annuelle des résultats avant impôts d'ONFI et de ses filiales ainsi que de la marge nette de l'ONF, pour les activités restant de sa compétence (neutralisation des prestations internes)</p>
4	<p><u>Sources des données</u></p> <p>Comptes de résultat annuels ONF et filiales</p> <p>Comptabilités analytiques annuelles ONF</p>
5	<p><u>Observations</u></p>